BYRRH

VIN TONIQUE et APERITIF
RECOMMANDÉ AUX FAMILLES — VENTE EN 1912: 11,000,000 DE BOUTEILLES
L. VIOLET, - THUIR, FRANCE
Agents: PAUL GELPI & SONS, New Orleans

BYRRH

Chronique Régionale

EN LOUISIANE

Baton-Rouge, 15 oct. — Mme Mary Taylor Scheussler a intenté un procès en dommages et intérêts pour 50,000 dollars contre le Dr. Robert C. Kemp, chirurgien bien connu dans notre ville. Mme Scheussler accuse le médecin d'avoir fait erreur dans une opération d'appendice qu'il a faite sur elle en octobre 1913, opération qui occasionna la mort de son enfant peu de temps après sa naissance et laissa Mme Scheussler infirme pour le restant de ses jours, l'obligeant en outre à subir une deuxième opération pour l'extraction de l'appendice qui n'avait pas été sectionné la première fois.

Mansfield, 15 oct. — Mme Chas. Atkins, qui l'année dernière tua Edward Crosby en voulant défendre son mari, a été reconnue coupable par le jury qui a rapporté un verdict affirmatif d'homicide. Sa sentence sera prononcée plus tard. Elle a été reconduite à la prison de paroisse.

Ruston, 15 oct. — Casper Howell, qui était accusé d'avoir empoisonné sa belle-fille, âgée de huit ans, a été acquitté pour la deuxième fois. Le jury qui était entré en délibération mercredi soir à 11 heures n'a rapporté le verdict que le lendemain à 8 heures. Mme Howell avait intenté un procès en divorce après l'arrestation de son mari. On ignore si elle retirera sa demande, mais on ne croit pas la réconciliation possible.

Plaquemine, 15 oct. — Clyde P. Harrell, agent du T. & P. R. R., vient de donner sa démission après quinze ans de service dans cette ville. Il va rejoindre sa famille à Los Angeles. Ses amis lui ont fait cadeau d'une montre en or.

Les pluies locales suivies d'un temps frais, est très profitable pour les planteurs, qui ont commencé à planter leur récolte d'automne.

Thibodaux, 15 oct. — On annonce le meeting démocratique qui aura lieu dimanche prochaine à trois heures. La fanfare de la ville se fera entendre entre les discours qui seront nombreux, à en juger par le nombre des orateurs qui se sont fait inscrire.

Le Dr. J. C. Baker et Mlle Aline Coulon se sont mariés en l'église St-Joseph mercredi matin en présence de nombreux amis. Les nouveaux mariés sont partis à la Nouvelle-Orléans.

Crowley, 15 oct. — Une plainte a été déposée contre Moise, Marceno et Ulysse Boudreaux et Edward et Abrar Thibodaux, accusés d'avoir essayé de tuer Leon Broussard, député shérif, dans un bal public samedi soir à Marais Bullard.

Greenburg, 15 oct. — Un jeune homme du nom de Vol Rutland a été condamné à quatre mois de pénitencier pour coups et blessures avec intention de tuer.

Décès en Louisiane.

Alexandrie. — John R. F. Price, 50 ans, est mort chez sa fille. Il laisse une femme et sept enfants.

New Ibéria. — Louis E. de Lassus est décédé à sa plantation près d'ici, à l'âge de 52 ans.

Natchitoches. — Mme Lizzie Campbell Johnson s'est éteinte mardi dernier. Elle était âgée de 66 ans.

Lutcher. — Mme Z. P. Landry est morte mercredi à l'âgé de 44 ans.

L'ATTITUDE DE LA ROUMANIE

Le prince Callimachi, sénateur roumain, ancien vice-président du Sénat, nous adresse la note suivante qui, en même temps qu'une nouvelle affirmation du sentiment de ses compatriotes, nous apporte l'espoir d'une prochaine entrée en campagne de la Roumanie:

La Roumanie est à la veille d'entrer en campagne contre l'Autriche-Hongrie, grâce à l'action de M. Philippesco, ancien ministre de la guerre, qui, en cette qualité, réorganisa l'armée roumaine. M. Philippesco aurait été le chef du parti conservateur,

Alors que les hommes politiques timorés s'étaient arrêtés à la formule de la neutralité, véritable trahison envers nos frères de race subjugués, M. Philippesco, ce descendant des grands boyards, soutint que le devoir de tout patriote était de s'armer d'une carabine et de courir à la frontière, les troupes ne manqueraient pas de suivre. La neutralité est un crime dont les auteurs seront châtiés.

PRINCE CALLIMACHI.

ECHOS

S. M. la reine des Belges, qui était allée conduire ses enfants à Londres, est de retour à Anvers depuis quelques jours.

Elle a visité lundi dernier l'hôpital installé par le colonie anglaise d'Anvers et a adressé à chaque blessé quelques paroles pleines d'affectueuse bienveillance.

Cette visite a vivement ému les soldats anglais et causé dans toute la colonie une profonde impression.

D'après le "Novoïé Vrémia", le général russe qui vient de se distinguer dans la guerre contre les Allemands s'appelle Nicolas Vladimirovitch Rouzski, et non pas Rouski. Il est né le 6 mars 1854. Il a pris part à la guerre contre la Turquie, dans laquelle il s'est fait remarquer, et il a été alors nommé capitaine. A l'époque de la guerre contre le Japon, il était déjà lieutenant-général, et a été nommé chef de l'état-major de l'armée de Mandchourie.

Les journaux suisses nous apportent une nouvelle abominable que voici:

Les soldats français faits prisonniers ont été dirigés sur Munich. A Munich, ils ont été parqués dans le camp de Lechfeld. Ce camp est entouré de grillage et le public est admis à circuler autour du camp moyennant un droit d'entrée de 0 fr. 25. Naturellement le public de Munich accourt en foule, et d'autant plus qu'il y est excité par les journaux qui lui font observer que le droit d'entrée est consacré à une caisse de secours pour les familles des soldats allemands sous les drapeaux.

Des scènes odieuses se passent autour du parc des prisonniers; hommes, femmes et enfants raillent, bafouent, insultant les prisonniers.

On peut, d'ailleurs, avoir une idée du lâche et misérable spectacle ainsi organisé par ce que disent, à ce sujet, les "Münchener Neueste Nachrichten" qui, après avoir constaté que les visiteurs affluent innombrables, accourus de la ville et des campagnes environnantes, ajoutent:

Pour un Allemand, c'est presque une extase (Für einen Deutscher is es fast eine Wonne") de voir que des Français de haute condition sont obligés d'entrer en camaraderie avec des voyons de la rue ("Lumpen von der strass") et de manger dans la même gamelle des choses qui ne sont pas précisément des friandises.

Est-ce que nous n'exposerons pas quelque jour "une bonne prise" au Jardin d'acclimatation?

En 1870, les Allemands s'étaient déjà signalés par leur odieuse attitude à l'égard des prisonniers.

Ils les faisaient défiler à heures fixes dans les villes. C'était une parade organisée qui flattait les plus sales instincts de la foule. Celle-ci accompagnait d'insultes, d'affronts les prisonniers, dont le crime était d'avoir fait leur devoir en combattant pour leur patrie.

L'Allemagne civilisée de 1914 a perfectionné ces méprisables procédés. Elle fait maintenant de l'argent avec les prisonniers. C'est complet.

S. M. l'impératrice Eugénie suit attentivement, avec un courage tranquille et une foi inébranlable dans le succès final de nos armes, toutes les péripéties de la guerre.

Heure par heure on la tient au courant des faits, et le comte de Portsmouth, qui allait la saluer l'autre jour à Farnborough, la trouva fort occupée à repérer sur une carte les moindres mouvements de nos troupes.

Comme Sa Majesté retenait à dîner lord Portsmouth:

—Dîner de guerre, ajouta-t-elle pour s'excuser par avance de la simplicité du repas... Tous mes cuisiniers sont partis se battre en France.

Même pendant la guerre, il se trouve en certaines villégiatures des gens qui n'ont pas tout à fait oublié le tango, pour lequel, il y a quelques semaines à peine, étaient dérangés tant de cerveaux trop attentifs aux futilités de la mode.

On s'est demandé — grave souci — comment le nouveau pape en userait à l'égard de cette danse. La tolérerait-il? La condamnerait-il?

Eh! bien, que les tangotistes en prennent leur parti: le pape Benoît XV est nettement hostile au tango.

Cardinal della Chiesa, en janvier dernier, il avait publié une lettre pastorale, interdisant formellement à ses ouailles le tango. Le pape Benoît XV ne peut oublier les préceptes du cardinal della Chiesa.

En Russie.

On soigne en ce moment à l'hôpital de Kiew plusieurs blessés de l'armée russe.

Parmi eux se trouve un petit cosaque qu'on ne s'attendait guère à voir là, et pour cause.

Lors d'une récente bataille, ce petit cosaque avait recueilli un grand diable de fantassin qu'un éclat d'obus avait couché. Il l'avait emporté sur son cheval rapide, et, comme il galopait vers une ambulance, une balle l'avait atteint lui-même.

Il fallut alors évacuer sur Kiew avec les autres blessés le grand fantassin et le petit cosaque.

Et à l'hôpital on reconnut que ce petit cosaque était une toute jeune femme. Son mari est officier. Lui parti, elle s'ennuyait à la maison; et, pour se distraire, elle s'était engagée comme volontaire à la suite d'une "sotnia".

Si César vint, vit et vainquit,
Guillaume vint et vit de même.
C'est un vrai César en petit...
Des trois choses que César fit,
Il ne manque que la troisième.

Cette épigramme qu'on croirait sortie de la plume d'un spirituel contemporain, est du grand Racine, tout simplement, après les victoires bien françaises de Steinkerque et de Neerwinden, remportées dans le Nord par le maréchal de Luxembourg, Le Luxembourg, la Belgique... Que l'on vienne dire, après cela, que l'histoire n'est pas un recommencement!

Le roi d'Angleterre vient d'adresser une lettre de félicitations à sir Charles Cayzer, dont la famille compte neuf membres actuellement au service de Sa Majesté, dans la marine et dans l'armée de nos ailiés britanniques.

Les deux plus connus sont l'amiral sir John Jellicoe et l'amiral Madden.

L'empereur de Russie, le roi des Belges, le roi de Serbie ont également adressé ses félicitations personnelles aux chefs des familles représentées par de nombreux braves sous leurs drapeaux.

LE MASQUE DE FER.

Lettre de combattant

On nous communique la lettre suivante, écrite à ses parents par un sous-lieutenant de dragons:

E. S. D., le 16 septembre 1914.

Chers parents:

Après des aventures inouïes, qui, si je réchappe de cette guerre, seront pour moi de jolis souvenirs, je me retrouve sain et sauf, avec quelques rescapés autour de moi. Actuellement, je ne sais ce que je vais faire, je cherche un cheval, un harnachement, un sabre, etc.

Je ne peux vous narrer mon odyssée, ce serait trop long; j'espère vous raconter tout ça plus tard. En deux mots: Après nous être glissés par derrière en plein dans les lignes allemandes, après avoir brûlé leurs convois, "zigouyé" leurs grosses "huiles," brûlé leurs autos, complètement éreintés, poursuivis, traqués, au milieu de grosses colonnes d'infanterie, nous nous sommes réfugiés dans des bois où nous sommes restés quarante-huit heures sans manger et sans boire, hommes et chevaux. Mais comme nous voulions bien être tués mais pas nous rendre, à la nuit nous sommes partis chargeant les bivouacs, enfonçant des barricades, fusillés de partout, galopant dans la nuit comme des sauvages et chargeant tout ce que nous rencontrions, tombant dans des fossés, nous relevant, chargeant de nouveau, etc.

Dans une nuit noire comme de l'encre, en chargeant une ligne d'infanterie entre la forêt de V. et celle de C., j'ai eu mon cheval tué et suis tombé, pris sous lui, au milieu des "Boches"... Comment, en marchant toute la nuit dans les bois, à pied, tout seul, revolver au poing, je suis arrivé à m'en sortir en traversant tous les avant-postes, tuant les vedettes qui me tiraient à bout portant, c'est tout un roman... Bref, je suis là; dès que je vais être rééquipé, je vais rejoindre ma division.

Ne vous inquiétez pas, je vais très bien. Je vous embrasse tous affectueusement. — E. C.

VENTES A L'ENCAN

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de meubles de maison ainsi qu'un piano.

Charles A. Tessier, liquidateur de Danziger & Tessier, agents, vs. B. Halperin.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 109,615 — En vertu d'un ordre de vente en date du 5 oct. 1914, qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, dans les locaux ci-après désignés, le SAMEDI, 17 octobre 1914, à 10 heures 30 du matin, la propriété suivante, décrite à savoir:

Dans mon entrepôt, Nos. 508-512 rue Chartres, un lot assorti de meubles de maison, d'après inventaire, ainsi qu'un piano.

Saisie dans le procès ci-dessus.

CONDITIONS—Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil Paroisse d'Orléans.

JOHN MAY,
Avocat pour le demandeur.
oct 6 12 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le shérif d'un grand assortiment de meubles de maison, élégants et de valeur, consistant en de nombreux lits en cuivre et en fer, armoires avec glace, garde-robes, davenports, commodes, lavabos, grandes glaces, tables de milieu, berceuses, chaises, meubles de salon, buffet, tables à rallonge, tapis d'art, carpettes, tapis nattes, portières, rideaux, ventilateurs électriques, glacière, vaisselle, verrerie, vases, poêles et fourneaux à gaz, divers, etc.; ainsi que 1 phonographe et 1 piano. Au No. 223 rue Sud Liberté.

Mme Richard B. Benton (Veuve) vs. Nora Lambert.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 109,882 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, dans les locaux désignés ci-après, le LUNDI, 19 octobre 1914, à 10 h. 30 a. m., la propriété suivante décrite à savoir:

Sur les lieux, No. 223 rue Sud Liberté, le contenu en entier des dits lieux, consistant en un grand assortiment de meubles de maison installations, divers, etc., d'après inventaire au dossier; ainsi un piano.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.

JOHN J. McCLOSKEY,
Avocat pour le demandeur.
oct—5,14,19

VENTES A L'ENCAN.

VENTES PAR LE CONSTABLE

ANNONCE JUDICIAIRE.

The Barber Asphalt Co. vs. Victoria Chapman, Femme de Raymond Chapman, et le dit Raymond Chapman devant autoriser sa dite femme.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans — No. 65,535 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans, dans la cause ci-dessus intitulée, je vendrai aux enchères publiques en face de l'entrée principale, de la Bâtisse de la Nouvelle Cour, dans la rue Royale, entre les rues Conti et St. Louis, dans le deuxième District de cette ville, le SAMEDI, 14 novembre 1914, à 11 heures a. m., la propriété suivante décrite à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District de cette ville, désigné par le No. 7 en l'îlet No. 246, borné par les rues Fern, Hickory, Cohn et Short, et mesurant trente pieds face à la rue Fern, par cent sept pieds, six pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant.

P. McGILL,
Constable, Première Cour de Cité pour la paroisse de la Nouvelle Orléans.

E. J. THILBORGER,
Avocat pour le demandeur.
oct—13,19,26,31 nov—7,14

AMUSEMENTS

PERUCHI-GYPZENE CO.
THÉATRE LYRIQUE
SEMAINE COMMENÇANT
Dimanche 18 Octobre en matinée
ARIZONA
PRIX POPULAIRE
Bureau Téléphone Main 537

Orpheum
Phone Main 332
PRIX Matinées, 2:15...10 à 50c
Soirées, 8:15.....10 à 75c
MATINÉES TOUS LES JOURS
ROBERT T. HAINES ET CIE.
MABEL BERRA
ZERTHO'S DOGS OF ALL NATIONS
KIRK ET FOGARTY
THE RANDALLS
CHAS. F. SEMON
DUPRE ET DUPRE
Orpheum Travel Weekly.
Orpheum Concert Orchestra.

VENTES A L'ENCAN

Par STROUDBACK & LATTER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Louis C. Rockenbach.

No. 108,322 — Cour Civile de District — Division C.

Bonnes propriétés du Troisième District, 2633 rue N. Remparts, angle Port, et 1010-12 rue Port, cottage double et bâtisses avoisinantes (pour être vendues en un lot), aux enchères, MERCREDI 4 novembre 1914, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières et Encans de la Louisiane, No. 318 rue Baronne, entre Gravier et Union, par Stroudback & Latter, Charles B. Stroudback, Encanteur, vendra aux enchères publiques à la date ci-dessus mentionnée, en vertu d'un ordre signé le 1er octobre 1914 par l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division C, dans la cause ci-dessus intitulée, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le faubourg Washington, dans le Troisième District de cette ville, désigné par le numéro neuf en l'ilet numéro douze, borné par les rues Enghein (actuellement avenue Lafayette), Port, Love (actuellement Remparts) et St-Claude, d'après un plan dressé par Pille, voyer, le 9 novembre 1835, et mesurant en mesure américaine vingt-neuf pieds face à la rue Love (actuellement Remparts), par cent pieds de profondeur et face à la rue Port.

Conditions: Comptant. Acte de vente devant Bernard J. Daly, notaire, aux frais de l'acheteur, qui aura également à payer les taxes pour 1914. Dix pour cent de dépôt seront exigés au moment de l'adjudication.

STROUDBACK & LATTER, Encanteurs.
326 Rue Baronne.
FRANK T. ECHEZABAL, Avocat.
oct 4 11 18 25—nov 1 4

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Frank B. Moore.

No. 109,658—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans—Division A.

Au plus haut et dernier surenchérisseur, cottages de choix dans le Cinquième District. 605-07 Ave. Opelousas, cottage double; 309-11 rue Elmira, cottage double.

Aux enchères, MERCREDI 4 novembre 1914, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières et Encans de la Louisiane, 318 rue Baronne, entre Gravier et Union, par Stroudback & Latter, Charles B. Stroudback, encanteur, sera vendu aux enchères publiques à la date ci-dessus mentionnée, en vertu d'un ordre signé le 28 septembre 1914 par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division B, en remplacement de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division A, actuellement en vacances, dans la cause ci-dessus intitulée, la propriété suivante, décrite à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le Cinquième District de cette ville, en l'ilet borné par les avenues Market (actuellement Opelousas), Verrey et Sildell et la rue Vallette, désigné comme lot No. 2 du dit ilet, mesurant trente-deux pieds face à l'avenue Opelousas par cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles, mesure américaine. Les améliorations sont connues par les numéros municipaux 605-07 de l'avenue Opelousas, et contient 4 chambres, égouts, etc., et se loue pour $17 par mois.

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, tous les droits, voies, privilèges, servitudes qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le Cinquième District de cette ville, désigné par le No. 20 de l'ilet No. 146, qui est borné par les rues Jackson, Homer, Elmira et Chestnut, d'après un plan dressé par Arthur de Armas, voyer, daté du 28 février 1870, déposé en l'étude de W. H. Seymour, notaire en cette ville, et d'après lequel plan le dit lot mesure trente-deux pieds trois pouces face à la rue Elmira, par cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations sont connues par les Nos. municipaux 309-11 rue Elmira et consiste en un cottage double de 4 chambres, égouts, etc., et chaque côté se loue $16 par mois.

Conditions: Comptant. Acte de vente passé devant Conrad G. Collins, notaire, au frais de l'acheteur. Dix pour cent de dépôt seront requis au moment de l'adjudication.

STROUDBACK & LATTER, Encanteurs.
N. E. HUMPHREY, Avocat.
oct 4 11 18 25—nov 1 4

AVIS AUX CREANCIERS

A. D. Kern Printing Co. vs. General Business Company.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 104,812 — Division C — Avis est par le present donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par le receveur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.
DART, KEENAN & DART, Avocats.
oct—14,18,28

Pavage et travaux de toute confiance à l'épreuve des rats
WALTER KARCHER
933 Rue N. Rendon — Hemlock 1316
23 sept—1m—mer-ven-dim

D. MERCIER'S SONS
Les marchands renommés par la modicite des prix de leurs articles et la loyauté dans leurs transactions commerciales;
Vêtements confectionnés, Chapeaux et Articles de Toilette pour messieurs et enfants
Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à dix heures et ferme le dimanche.
Coin des rues Dauphine et Bienville, à deux ilets de la rue du Canal, 2eme District.

F. A. BRUNET
IMPORTATEUR DIRECT
HORLOGER, BIJOUTIER, JOAILLIER
313 — RUE ROYALE — 313
ALLIANCES ET BAGUES DE MARIAGE EN TOUT GENRE.
La Seule Grande et Unique Maison Française à la Nlle-Orléans
Venez visiter et vous rendre compte par vous-même du bas prix de mes marchandises pour lesquelles je défie toute concurrence
Les ordres de la campagne sont sollicités.
PHONE MAIN 4360.

CHARBONS
PITTSBURG
ANTHRACITE
ALABAMA
QUALITÉ QUEEN
COKE POUR GAZ ET FONDERIE
W. G. COYLE & CO., Inc.
337 RUE CARONDELET
PHONE MAIN 2126

The N. O. Bee Publishing Co., Ltd.
323 Chartres Street — NEW ORLEANS
SPÉCIALITÉ DE
TRAVAUX EN FRANÇAIS
TRADUCTIONS EN
Français, Anglais, Espagnol, Italien, Allemand et Hollandais

The New Freedom
(LA NOUVELLE LIBERTÉ)
Par son Ex. WOODROW WILSON
Président des Etats-Unis
Ce livre vous apprendra à connaître l'homme vrai qu'est votre Président
3ème Grande Édition, Net $1.00
EN VENTE CHEZ
Adrien Rémond
232 RUE BOURBON 232
EN VILLE
Doubleday, Page & Co.,
GARDEN CITY, N. Y.

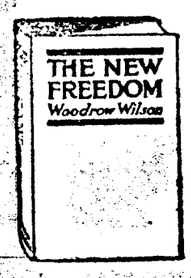

L'ABEILLE

L'Abeille Bourdonne Constamment
¶ Dans les meilleures demeures Françaises de la Nouvelle Orléans et de ses environs.
¶ Ce journal convient à mille acheteurs qui ne peuvent être approchés par un autre moyen.
¶ Téléphonez 3487 Main et demandez que notre "ad man" aille vous voir.